

**BÉNÉFICIAIRES**
PME**FORME DE L'AIDE**
Subvention**INTENSITÉ DE L'AIDE**
Maximum 50%
du surcoût écologique**PÉRIODE**
Clôture au 19/08/2024 ou
dès épuisement du budget**FINANCEURS**

APPEL À PROJETS

E-TRANS « POIDS LOURDS ÉLECTRIQUES 2024 »

QUELS PROJETS ?

Cet appel à projets vise à soutenir des projets d'acquisition, de location de **véhicules lourds électriques** pour le **transport de marchandises**. Le **retrofit** de véhicules thermiques est également éligible.

QUELS SOUTIENS ?

L'intensité de l'aide sera déterminée selon la nature du projet :

Pour l'**acquisition** et la **location longue durée**, un taux d'aide de 50% maximum en **subvention** du surcoût d'un véhicule électrique par rapport à un modèle de référence de la même catégorie, avec un plafond d'aide à :

- ↳ 20 000 € par véhicule de catégorie N2 (de 3,5t à 12t),
- ↳ 65 000 € par véhicule de catégorie N3 (> 12t) non tracteur routier,
- ↳ 90 000 € par tracteur routier de catégorie N3 (> 12t).

Pour le **retrofit**, les coûts éligibles sont les coûts de transformation du véhicule thermique en véhicule à batterie électrique.

Les projets soutenus devront justifier d'un kilométrage annuel minimum de :

- ↳ 10 000 kilomètres annuels par véhicule de catégorie N2,
- ↳ 25 000 kilomètres annuels par véhicule de catégorie N3 non tracteur routier,
- ↳ 50 000 kilomètres annuels par tracteur routier de catégorie N3.

L'aide ne pourra pas dépasser 1 M€ par entreprise, pour 20 véhicules maximum.

Les dossiers seront instruits au fil de l'eau dès l'ouverture au **12 juin 2024** et **dans la limite de l'enveloppe budgétaire disponible de 20 M€**. Il est donc important de candidater le plus rapidement possible pour augmenter ses chances de succès.

21 années
d'expérience150
Collaborateurs15 Mds€
de projets
financés
depuis 20138 bureaux
ouverts en
France**Anne-Sophie**
JEUSSELINDirectrice du bureau
de Tours07 77 84 30 66
asjeusselin@abfdecisions.fr